

Des paroles qui n'en sont pas. Conséquences argumentatives et narratives

Danielle Forget

Volume 25, numéro 1-2, été-automne 1992

La pragmatique : discours et action

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/501001ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/501001ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (imprimé)

1708-9069 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Forget, D. (1992). Des paroles qui n'en sont pas. Conséquences argumentatives et narratives. *Études littéraires*, 25(1-2), 137-146.
<https://doi.org/10.7202/501001ar>

Résumé de l'article

Le narrateur d'un journal retransmet, comme on le sait, des événements, des paroles, mais il livre aussi des pensées, prévoit des interventions possibles. Ces cas limites du discours rapporté partagent plusieurs propriétés pragmatiques avec le véritable rapport de parole; ils possèdent, en outre, une valeur d'acte qui ne se mesure qu'en regard de l'organisation de l'oeuvre. La solitude et la marginalité du personnage principal des *Nouvelles d'Édouard*, de Michel Tremblay, transparait à travers l'utilisation argumentative et narrative particulière de ces paroles qui auraient pu être mais qui n'ont pas osé franchir le seuil d'un dialogue intérieur, où finalement c'est le lecteur qui joue le rôle de destinataire principal.



DES PAROLES QUI N'EN SONT PAS

CONSÉQUENCES ARGUMENTATIVES ET NARRATIVES

Danielle Forget

■ Rapporter les paroles d'autrui est une pratique bien connue tant dans la conversation courante que dans les textes littéraires ou non littéraires. Il n'en demeure pas moins que ce procédé de superposition de deux discours — le discours original à retransmettre et le discours actualisé dans lequel il doit prendre place — est un mécanisme complexe tant du point de vue de l'arrangement grammatical que du point de vue des contraintes pragmatiques qu'il impose.

Un locuteur peut retransmettre le contenu d'ensemble d'un discours ou le résumer dans une formule laconique, mettre en scène les paroles exactes, interpréter les actes de langage réalisés, décrire la situation de discours en donnant des indications sur le temps, le lieu, la manière de parler, dévoiler l'identité ou non de l'auteur des paroles, de son destinataire, faire des commentaires sur les différents aspects de cette énonciation première en allant même jusqu'à la prendre en charge

ou, au contraire, la rejeter. La responsabilité du locuteur-rapporteur est ainsi très étendue et son intervention, lorsqu'il rapporte des paroles, consiste à mettre en balance la fidélité de retransmission d'un discours et la construction efficace d'un nouveau discours ayant ses buts, ses contraintes propres.

Mais on trouve des cas beaucoup moins clairs de rapports de parole, à la limite même parfois de ce mécanisme linguistique, notamment dans le roman de Michel Tremblay, *Des nouvelles d'Édouard* (1984). Effectuant sa première traversée en transatlantique du Québec vers la France, Édouard, pauvre vendeur de chaussures en possession d'un héritage inattendu, espère découvrir un monde à la hauteur de ses aspirations. Il perdra plusieurs de ses illusions : au lieu de renouer avec le pays de ses origines culturelles, il est confronté à la différence linguistique, culturelle, sociale et au malaise qu'elle engendre.

Le roman présente le récit des aventures d'Édouard, telles que racontées par ce dernier dans son journal de voyage. Par exemple, dans une charcuterie à Paris, Édouard est confronté à une cliente peu commode. Il fait part de ses commentaires en soulignant : « Je me suis dit qu'elle devait avoir le party chenu et ça m'a fait sourire » (p. 230), et dévoile par là ses pensées. Toujours dans son récit de voyage, quand Édouard mentionne dans son journal : « Je n'ai pas osé lui dire que je ne lui demandais pas de les faire mais de juste les vendre, j'avais trop peur qu'il me morde! » (p. 231), il retransmet un discours qui n'a pas été réalisé : c'est à la fois une pensée et un souhait d'intervention refoulé. Plus loin, il tentera de convaincre en forgeant un discours imaginaire.

Plutôt que d'être axé sur le déroulement chronologique des événements de la traversée, le journal d'Édouard présente en détail anecdotes et incidents. Même si les constructions du pseudo-discours abondent dans le roman, nous nous concentrerons, pour l'observation micro-textuelle des données pragmatiques, sur les deux extraits suivants.

(1) Après s'être une dernière fois insurgée contre la situation qu'elle qualifiait maintenant d'intenable, la dame devant moi a acheté une boîte de biscuits secs et une bouteille d'eau. Je me suis dit qu'elle devait avoir le party chenu et ça m'a fait rire. Elle m'a jeté un regard encore plus noir. « Il n'y a pourtant pas de quoi rire par les temps qui courent, monsieur [*sic*]! » Elle a payé avec des pièces de monnaie tout usées auxquelles je ne comprenais évidemment rien et l'épicier, un noiraud sûrement pas parisien parce qu'il avait un drôle d'accent, m'a regardé comme si je le dérangeais.

— Monsieur?

— Je voudré une duzaine d'œufs, s'il vu plé.

— Je ne fais pas les œufs.

Je n'ai pas osé lui dire que je ne lui demandais pas de les faire mais de juste les vendre, j'avais trop peur qu'il me morde! (P. 231.)

(2) Étonnamment, les vendeurs de ce marché semblaient tous Français alors que les clients étaient étrangers. Les conducteurs s'investissaient donc en français, mais un français rocailleux et brusque, précipité et plein de mots étranges rattachés les uns aux autres par des expressions plus évidentes comme : « Alors quoi! » ou : « Hé, dis donc... », seuls petits îlots clairs dans cette mer de jargon incompréhensible. Ils viendront nous dire, ensuite, qu'on a un accent, nous autres! (P. 253-254.)

Le plus souvent, le journal raconte des événements ou des échanges verbaux, dans quel cas le dialogue prime. Mais fréquemment, comme dans le premier extrait, Édouard livre rétrospectivement ses pensées au moment de l'action et surtout, ce qu'il aurait aimé dire, ce qu'il aurait pu dire ou entendre, etc. Désavantagé par ses complexes sociaux et par sa position d'étranger, Édouard affiche un comportement timide : il est ignorant des coutumes et essaie de deviner des intentions. Son questionnement intériorisé ne peut être livré qu'à travers les commentaires de son journal, adressés à des destinataires autres que ceux de la situation immédiate : sa belle-sœur à qui il destine explicitement son journal et nous-mêmes, intrus forcés par l'opération de lecture, sommes les premiers concernés.

Malgré les ressemblances de ce mode du récit avec les procédés du discours direct et indirect, l'analyste est pris au dépourvu dans ses catégories : comment classer et interpréter ces énoncés du roman bâtis sémantiquement sur des discours anticipés ou imaginés, mais jamais réalisés? Ces phénomènes, que l'on pourrait rassembler sous le terme de « pseudo-discours » — en attendant de pouvoir justifier pleinement cette appellation —,

mettent en œuvre des propriétés pragmatiques indispensables pour l'interprétation et qu'il importe de comparer avec celles du rapport de parole.

1 Le discours direct et indirect : une association entre grammaire et discours

Pendant longtemps, la tradition grammaticale a maintenu séparées les propriétés syntaxiques de la langue de ce qui relevait davantage de son utilisation en contexte, à savoir les propriétés discursives. La perspective, les outils d'analyse et, en conséquence, les disciplines concernées différaient grandement selon qu'on abordait l'étude d'un texte, littéraire ou non littéraire, du point de vue stylistique, rhétorique ou encore, lorsqu'on s'intéressait au fonctionnement de la langue.

Il est, cependant, au moins une exception à cette division arbitraire des domaines du langage telle qu'elle se pratiquait dans l'analyse grammaticale : il s'agit de la prise en considération du discours direct et indirect. En effet, si ces constructions supposent un choix et un arrangement syntaxique spécifiques, ce dernier est lié à des particularités du discours : le temps pourra être exprimé par l'adverbe « demain » dans la proposition complétive du discours indirect s'il est considéré du point de vue de celui qui rapporte les paroles, par exemple¹. Comme ces particularités discursives sont en correspondance directe avec l'arrangement syntaxique, l'analyse ne pouvait les évacuer de son domaine d'étude.

L'étude du discours direct et indirect, cependant, dépasse largement le simple niveau grammatical car ces constructions mettent en jeu non pas uniquement un segment linguistique mais une dimension intertextuelle : notre regard est entraîné vers le discours tenu en d'autres lieux, en d'autres temps. Le discours indirect procède par transposition en opérant possiblement une réduction plus ou moins importante du discours original. Le discours direct ne garantit pas lui-même le rapport fidèle des paroles, malgré ses prétentions à le faire.

Même si l'intertextualité est une dimension récente de la sémantique qui, sous l'influence des travaux de Mikhaïl Bakhtine, n'est pas prise en considération par le traitement logico-sémantique du sens, comment pourrait-on se passer de la dimension dialogique dans l'analyse du discours direct et indirect? Rappelons que, marquée par le positivisme, l'analyse de la signification d'un mot repose sur l'établissement de ses conditions de vérité, autrement dit de ses relations avec un certain état du monde. Or, comment établir les conditions de vérité d'un énoncé comme : « Louise dit à Pierre : "Je serai à la maison à huit heures!" », sinon en supposant que Louise a tenu à Pierre, à un certain moment passé, un discours du type : « Je serai à la maison à huit heures ». Par conséquent, le calcul des conditions de vérité, dans le cas du discours direct et indirect, glisse vers le discours, considéré dans sa dimension passée ou présente comme une représentation du réel.

1 Ainsi la différence entre : « Pierre m'a dit qu'il téléphonerait demain » et « Pierre m'a dit : "Je téléphonerai demain" ». On trouvera plus de détails sur la structure du discours rapporté, de même qu'une bibliographie des travaux en linguistique sur le sujet, dans Forget, 1983.

Mais qu'en est-il des paroles hypothétiques ou même fictives, ou encore des pensées qui prennent la forme d'un discours intérieur? L'impossibilité dans laquelle se trouve l'analyste et, à plus forte raison, le simple lecteur, d'opérer une interprétation en se basant sur un discours réel — autrement dit, effectivement prononcé — montre bien la complexité du phénomène. D'où l'importance de la dimension pragmatique. Le locuteur rapporte des paroles, des pensées prenant une forme verbale en fonction non pas tant d'un réel à décrire que d'un *effet à produire*.

Les pensées qui nous sont livrées par le narrateur tiennent lieu de répartie dans la conversation, comme dans le premier extrait. L'effet argumentatif recherché, en prenant cette forme déguisée de discours rapporté, consiste justement à donner l'impression du réel : correspondance avec les faits tels qu'ils se sont véritablement accomplis, vraisemblance d'un discours futur, voilà ce dont veut nous convaincre cette retransmission d'un pseudo-discours.

Une caractérisation trop étroite du discours rapporté qui rejeterait ces cas limites hors de la catégorie serait à déplorer, étant donné que ces derniers possèdent plusieurs caractéristiques en commun avec le discours indirect ou direct. Cela ne doit pas se faire sans mettre en évidence la spécificité sémantico-pragmatique de ce pseudo-discours qui est, justement, de se présenter sur le même mode que la retransmission d'un discours actualisé.

2 De l'énonciation à l'action

Le pseudo-discours suggère un cadre énonciatif où évoluent un locuteur et un destinataire. En dévoilant ses pensées, Édouard narrateur ne nous renseigne pas uniquement sur un contenu sémantique mais bien sur une interaction avec autrui. Dans le premier extrait, quand le narrateur nous livre des paroles qu'il aurait pu proférer, elles sont dirigées à l'intention d'un destinataire, à savoir l'épicier. Bref, tous les paramètres du cadre énonciatif habituel du discours sont présents.

En outre, l'échange de paroles qui est envisagé est représenté comme un enchaînement d'actions et de réactions. La parole devient *action*². Édouard présente son comportement d'abord comme une action sur autrui, c'est-à-dire en prévoyant, lors de la retransmission de ses prétendues pensées, l'effet possible sur le destinataire. Le choix de « crier » dans un passage comme : « Quand elle avait lâché son fameux : "Tant de chaleur sous tant de froid", j'avais eu envie de lui crier : "Tant de cabotinage sous tant de maquillage!" » (p. 272) ne signifie pas simplement « parler d'une voix forte »; il dévoile l'intention qu'avait eue Édouard de montrer à l'autre sa colère et même de l'insulter.

D'autres verbes employés par le narrateur/ personnage possèdent une charge sémantique particulière : il s'agit de la forme « venir dire » ou « aller dire » sans que l'idée de mouvement ne soit impliquée. Ces expressions ne sont pas rares dans la

2 Comme le souligne le prolongement possible de cet extrait au moyen du verbe « faire » : « Si j'avais pas eu peur de les empester, je leur aurais dit que de toute façon le sexe de Mae West importe peu [...] [mais je ne l'ai pas fait] ».

conversation courante. Imaginons ce discours : « Je l'écoutais parler et je n'en revenais pas : il est allé lui dire que son travail était impeccable! », qui est du même type que celui que l'on retrouve dans l'extrait (2) des *Nouvelles d'Édouard*. Le fonctionnement de ces expressions s'éclaire lorsqu'on fait intervenir la métaphore, telle que définie par George Lakoff comme mode de représentation et de catégorisation de l'expérience³. Même si une action peut être abstraite et ne comporter que la dimension générale de transformation de la réalité, elle est le plus souvent envisagée comme un mouvement. Par association métaphorique, ce mouvement tend vers la simple intervention ou la confrontation physique; l'action prend ainsi une dimension concrète pouvant se mesurer visuellement en situation. Étant associée à l'action, il est compréhensible que la parole soit mise en scène dans des contextes linguistiques comme celui des verbes « aller » et « venir ». Une telle association métaphorique a pour effet de présenter les paroles comme choquantes pour le destinataire et, en contrepartie, audacieuses pour celui qui en serait responsable.

Empruntant une variante du mouvement, le pseudo-discours peut aussi surgir comme une impulsion intérieure. C'est alors une émotion forte, contre laquelle lutte Édouard — « J'avais eu envie de lui crier » (p. 272) — et à laquelle il ne peut, parfois, que donner libre cours : « Je n'ai pu m'empêcher de dire ». Cette force est quelquefois

vue comme détachée du locuteur qui en est responsable : l'individu est alors aux prises avec lui-même dans une tentative d'exercer un contrôle sur elle. Objectivée, elle acquiert une autonomie qui en fait presque un agent.

Ainsi, le dire retransmis, qu'il s'actualise ou non dans un discours, est présenté par le biais d'une action à accomplir. Lorsqu'il se trouve dans un énoncé du type « Je me suis dit que », la forme réflexive a un poids sémantique. Mais qu'est-ce que « se parler à soi-même »? Le *je* est évidemment source et cible, ce qui révèle un dédoublement à saveur dialogique : peu importe qu'un seul et même individu soit en cause, il est conçu et désigné linguistiquement comme une double voix. Mais, dans ce contexte, « parler » ne renvoie pas à des mots formulés à haute voix; il s'agirait plutôt d'un échange de pensées. Plus encore, par contraste avec « j'ai pensé que » ou « j'ai cru que », cette construction s'emploie souvent pour marquer une prise de position et même de décision. Quand Édouard raconte ses impressions au moyen de cette construction, on n'assiste pas, comme on pourrait s'y attendre, à un débat intérieur avec des pensées qui s'entrechoquent au gré de ses émotions, de ses sentiments : cette construction marque plutôt l'interprétation définitive que le personnage a retenue, la conclusion qui s'est imposée à lui en situation. Elle a donc bien une valeur illocutoire : comme un acte face auquel le *je* est responsable, elle impose

3 « Thought is imaginative, in that those concepts which are not directly grounded in experience employ metaphor, metonymy and mental imagery—all of which go beyond the literal mirroring, or representation of external reality » (Lakoff, p. XIV). — La pensée relève de l'imagination en ce sens que les concepts qui ne sont pas basés sur l'expérience ont recours à la métaphore, à la métonymie et aux « images » mentales, procédés qui vont au-delà du sens littéral, de la simple représentation de la réalité extérieure (notre traduction).

un certain comportement et suscitera des réactions.

Dans le premier extrait, la pensée prend presque l'allure de paroles, car on suppose que c'est le choix de l'expression « avoir le party chenu » qui acquiert dans cette situation une touche humoristique. La valeur d'acte est accrue par l'effet perlocutoire qu'elle suscite chez Édouard — un sourire —, à la façon d'un échange verbal entre deux participants, bref, d'un dialogue intérieur.

Une différence majeure subsiste entre les extraits (1) et (2) et les discours direct et indirect habituels : ces derniers renvoient à la retransmission d'un discours actualisé, c'est-à-dire ayant pris place dans un lieu et un temps de discours précis et impliquant des participants identifiables. Mais, entre eux, les deux types de construction du pseudo-discours — l'un qui renvoie à des pensées et l'autre à un discours futur —, mettent en œuvre des procédés pragmatiques similaires, comme en témoigne cet extrait où le conditionnel fusionne les propriétés formelles du discours rapporté et les propriétés sémantiques du pseudo-discours.

Si j'avais pas eu peur de les empester, je leur aurais dit que de toute façon le sexe de Mae West importe peu; ce qui est important c'est l'effet qu'elle leur fait, que son nom soit George Baker ou Rosalie Levine! Je vois leurs binettes d'ici! Se faire prendre au jeu par un travesti doit être pour le mâle américain la plus grande des humiliations! Pensez donc! Leur virilité!

J'ai mangé en silence sans relever les énormités que j'ai entendues (p. 100).

Essayer de plaire ou risquer de déplaire aux autres, voilà quelles sont les préoccupations

d'Édouard; plus que des pensées solitaires, ce sont des échanges verbaux silencieux, vrais ou forgés, qui nous sont retransmis.

3 L'illusion de réalité

Le roman *Des nouvelles d'Édouard* se construit autour de ces deux acteurs principaux, Édouard narrateur et Édouard personnage. En effet, par l'écriture de son journal, Édouard raconte ses expériences, mais ce récit est lui-même ancré dans un cadre énonciatif avec, comme destinataires, sa belle-sœur et nous, lecteurs, par le biais de la lecture. Ces multiples niveaux sont bien connus des spécialistes de la littérature; les études sur le roman se sont justement efforcées de mettre en relation les différentes voix impliquées, narrateur ou personnages principalement, dans la structure du récit. Focalisation, point de vue, vision sont autant de concepts témoignant de cette préoccupation. Dans un roman raconté à la troisième personne, l'écriture recourt à des moyens linguistiques spécifiques pour mettre en évidence ces rôles, ou encore susciter l'indétermination⁴. Lorsqu'il est écrit à la première personne, par contre, le roman met en œuvre des procédés qui semblent effacer les traces des rôles et qui, de ce fait, ont moins retenu l'attention des analystes.

Une analyse de roman ne doit pas être centrée uniquement, à notre avis, sur le contraste du narrateur avec le personnage, comme une perspective dialogique pourrait le suggérer. Les acquis de la pragmatique nous serviront plutôt à établir une

⁴ Voir par exemple le changement de personnage focal chez Stendhal, étudié par Gérard Genette dans *Figures II*. Les études sur le point de vue ont émergé des préfaces de Henry James (1907-1909), comme le soutient Bertil Romberg (p. 11).

DES PAROLES QUI N'EN SONT PAS

relation entre deux situations de discours, entendues comme la production d'un échange verbal dans un cadre énonciatif donné (entre des participants, en un lieu et un temps donnés), compte tenu des croyances, des buts à poursuivre et des rapports de force entre participants. En effet, on ne peut mieux rendre compte de la différence de rôles entre narrateur et personnage qu'en analysant les situations de discours dans lesquelles chacun est impliqué : ainsi, non seulement apparaîtra la différence de rôles entre chacun de ces locuteurs, mais aussi leurs destinataires respectifs, de même que le lieu et, surtout, le temps. Ces situations sont toutefois inégales : la situation du personnage, sit. P, nous est retransmise par l'intermédiaire du narrateur dans la situation sit. N. Si on voulait représenter cette différence dans un schéma, il faudrait mettre la sit. N au premier plan par rapport à la sit. P sur un axe de discours pouvant correspondre à l'écriture ou à la lecture. Sur le plan temporel, chacune de ces situations a un statut autonome, ce qui veut dire qu'il peut y avoir coïncidence ou non des temps.

[Sit. N] ← présent —————

[Sit. P] ← présent —————

Objectivement, le *je* du récit (sit. N) n'est pas identique à celui de l'histoire (sit. P), et il en va de même pour le lieu et le temps. Le roman comporte, par exemple, des indications explicites,

comme les temps de verbes, selon lesquelles un événement futur dans la situation du personnage est considéré comme passé du point de vue du narrateur :

J'aurais dû y penser! L'est de Montréal en général et le théâtre national en particulier doivent représenter pour Antoinette Beaugrand quelque chose comme le Congo belge ou le Groënland [*sic*]... un désert culturel des plus navrants! (P. 108.)

Une certaine distanciation est ainsi à prévoir, car le narrateur possède sur le personnage l'avantage de l'expérience, qui lui permet le recul par rapport à l'événement vécu et, en conséquence, une visée critique. Le *je* narrateur se particularise par une distance prétendue objective qui lui permet de raconter en jugeant les événements : il peut se rallier à la position du personnage ou la critiquer. Les situations de discours mises en contraste peuvent aussi être celles du narrateur/ personnage qui juge rétrospectivement son comportement⁵. Cette distance à laquelle il peut prétendre dans ses commentaires, l'analyse en rend compte par un double axe discursif.

Cependant, en certains passages du roman, on dirait plutôt que cette visée critique est neutralisée. Les deux discours se superposent parfaitement et les points de repère (qui évalue? à qui s'adresse-t-on? s'agit-il du temps de la situation racontée ou de la narration?) deviennent quasi indissociables. Ainsi, lorsqu'il est question de Mae West (voir

5 Cette représentation des événements, qui peut être celle du personnage en différents points de l'axe chronologique ou encore celle du narrateur, a été définie par Gilles Fauconnier comme un « espace mental ». Le texte littéraire structure des espaces et établit des relations entre eux. Signalés par la présence d'indices linguistiques et pragmatiques, ils peuvent lever les contradictions apparentes liées à l'opacité, du genre « Luc croit que la fille aux yeux bleus a les yeux verts » (Fauconnier, exemple 37, p. 38), et rendre compte, nous semble-t-il, du point de vue.

extrait p. 142), aux paroles hypothétiques succèdent les réactions du personnage envisagées possiblement du point de vue du narrateur⁶.

Dans l'extrait (2), même si le discours qu'Édouard fait apparaître est hypothétique, sa crédibilité repose sur l'allusion à un discours semblable qui aurait été tenu dans un passé indéterminé par les Français, et qui pourrait se réitérer. Le recours au futur et l'emploi de « ensuite » appuient cette affirmation. Dans ce cas, le futur du personnage et celui du narrateur semblent coïncider.

On a souvent remarqué comment le texte littéraire reprend des éléments du réel en les réduisant, en les intégrant dans une tournure plus synthétique; par exemple, tout en utilisant des procédés similaires à ceux de la conversation courante, les dialogues d'un texte littéraire opèrent une sélection parmi ces procédés⁷. Or, ici, il semble que ce soit le phénomène inverse, comme si le texte créait du réel : ce qu'on dira, ce qu'on aurait voulu dire et ce que l'on s'est dit emprunte au discours rapporté son illusion de réalité. Ces mécanismes forment un double cadre énonciatif, comme lorsqu'un discours effectivement prononcé doit être retransmis. Son efficacité argumentative tient justement à ce travestissement en discours⁸.

4 Un moment narratif

L'incidence de la parole fictive dans le mouvement narratif est indéniable et ne vient que con-

firmer sa portée argumentative. Par son caractère actif/ réactif, cette parole devient événement et fait partie intégrante de la progression textuelle. Elle occupe un moment de l'action. C'est ainsi que, dans l'exemple ci-dessous, l'action « je me préparais à me lever » succède sur le plan temporel et sur le plan de la causalité à « je me suis dit que » :

Quelqu'un traitait quelqu'un d'autre de sale con, d'abruti et de mauvais baiseur. Je me suis dit que j'étais tombé en pleine chicane de famille et je me préparais à me lever pour sortir quand un monsieur tout habillé en noir est entré dans la salle (p. 244).

Il est aussi important d'insister sur le lien, dans l'extrait (2), entre la progression argumentative et la progression narrative. Sur le plan rhétorique, le procédé relève de la prolepse « qui consiste à prévenir ou à répéter d'avance une objection que l'on pourrait essayer » (Fontanier, p. 410). Dans *la Parole pamphlétaire*, Marc Angenot, suivant l'ancienne rhétorique, attribue à la prolepse une dimension dialogique par son renvoi aux paroles d'autrui, aux objections que pourrait présenter l'adversaire (p. 287). Mais dans cet extrait, le discours attribué aux Français n'est pas confronté à une thèse adverse; plutôt, il est intégré dans un passage où il apparaît dérisoire. Le contexte situationnel (l'agitation linguistique à laquelle assiste Édouard) devient, dans le discours du narrateur, un contre-argument à la thèse adverse (les Québécois parlent avec un fort accent). Ainsi, les événements

6 En conjonction avec le passage du passé vers le présent. Voir dans ce numéro l'article de Suzanne Fleischman sur les temps verbaux.

7 Voir Gillian Lane-Mercier : « nous pouvons constater que la reconstitution de sociolectes véritables a tendance à reposer sur l'exploitation systématique d'un nombre limité de particularités verbales réelles — ou données pour telles » (p. 45).

8 L'anglais dispose, dans la conversation courante, d'une tournure avec « like » qui consiste à mettre en scène un pseudo-discours sans qu'il ait été nécessairement actualisé : « And he was like "What's going on here! This is really crazy!" and I'm like "You'll see, you'll get used to it!" » (information communiquée par Suzanne Fleischman).

vécus par Édouard (de la sit. P) servent à démentir une affirmation éventuelle dans une sit. N, ce qui relève du tour de force! L'emploi de « ensuite » contribue, sur le plan narratif, à créer l'effet de réel de ce pseudo-discours et marque l'adhésion du narrateur : il neutralise la double situation de discours pour présenter les événements sur un seul axe chronologique. Les événements se constituent en arguments dont la séquence détermine l'incompatibilité.

La révélation de cette parole non actualisée complète le portrait d'Édouard. Parfois elle libère des tensions et lui permet d'exprimer ses frustrations. À défaut d'apparaître dans le réel vécu par Édouard, cette parole figure dans le réel raconté; elle passe d'un niveau à un autre grâce au narrateur et finit par se substituer à l'expérience : une pensée en situation a valeur de parole et même d'action. En la considérant sur le plan immédiat du narrateur qui écrit son journal, cette parole nous montre souvent un Édouard perspicace, usant d'un ton humoristique, sachant désamorcer les tensions et le sérieux d'une situation par une réflexion qui fait contraste. Mais on ne peut être totalement dupe; l'illusion de réalité révèle son envers, un pseudo-discours qui n'a pas eu lieu : paroles refoulées par manque d'assurance, surgissant par frustration, qui soulignent l'insécurité du personnage.

Dans tous les cas, elles ne peuvent prétendre à l'efficacité que parce qu'elles se donnent comme des paroles, s'imposent comme un discours qui aurait pu avoir lieu, ou qui pourrait être entendu. Malgré les détournements rhétoriques, les ajouts stylistiques, de telles formes de rapport de paroles (ou de pensées) doivent s'appuyer sur le mode du rapport de paroles orthodoxe : le texte raconte et convainc en donnant à entendre une parole qu'il

forge à son gré. Une parole peut faire place à la réfutation, à la confrontation, bref à une réaction quelconque, ce qui lui confère une dimension illocutoire qu'elle n'aurait pas autrement; en devenant action/ réaction, elle occupe un espace dans le cours narratif.

5 Conclusion

La langue dispose de plusieurs moyens linguistiques pour rapporter les paroles ou les pensées d'autrui. Des formes comme « Je me suis dit que » ou « Ils me diront que » sont apparentées à des constructions comme « Ils ont dit que », qui servent de façon privilégiée à retransmettre un discours. On peut les considérer selon un schéma dialogique où deux voix, celle d'un locuteur narrateur et personnage, se manifesteraient en un même discours mais, mieux encore, par deux situations d'énonciation placées l'une par rapport à l'autre sur des axes chronologiques. Ainsi le narrateur fait référence à une première situation d'énonciation en tant que locuteur investi d'un savoir que lui confère l'expérience et qui l'autorise à porter des jugements, bref à établir une distance, peu importe que les locuteurs renvoient au même individu ou non.

Le roman de Tremblay fait un usage abondant de constructions limites du discours rapporté, où ce ne sont plus des paroles mais des pensées qui sont retransmises, où la situation d'énonciation n'est pas toujours passée mais future, quand elle n'est pas hypothétique. L'importance de ces formes se mesure davantage par la place qu'occupe cette retransmission des pensées d'Édouard ou l'anticipation d'un discours dans l'organisation du roman : l'enjeu sur les plans narratif et argumentatif ne peut être apprécié qu'en considération des

propriétés pragmatiques mises en œuvre par ce type d'énoncé. Si l'analyse ne doit pas perdre de vue le narrateur et le personnage, et de façon plus générale les deux niveaux d'énonciation, le roman,

quant à lui, s'ingénie à les occulter et à les fondre en un lieu d'énonciation unique où la parole — et le savoir dont elle dispose — a le contrôle absolu du récit.

Références

- ANGENOT, Marc, *la Parole pamphlétaire*, Paris, Payot, 1982.
- BAKHTINE, Mikhaïl, *le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit, 1977.
- COHN, Dorrit, *Transparent Minds: Narrative Modes for Presenting Consciousness in Fiction*, Princeton, Princeton University Press, 1978.
- FAUCONNIER, Gilles, *Espaces mentaux. Aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris, Minuit, 1984.
- FONTANIER, Pierre, *les Figures du discours*, Paris, Flammarion, 1977.
- FORGET, Danielle, « Considérations sémantiques et pragmatiques. La Transparence dans le discours indirect », dans *Linguisticae Investigationes*, VII, 2 (1983), p. 221-236.
- GENETTE, Gérard, *Figures II*, Paris, Seuil, 1969.
- LAKOFF, George, *Women, Fire, and Dangerous Things. What Categories reveal about the Mind*, Chicago, University of Chicago Press, 1987.
- LANE-MERCIER, Gillian, « Pour une analyse du dialogue romanesque », dans *Poétique*, 81 (février 1990), p. 43-62.
- ROMBERG, Bertil, *Studies in the Narrative Technique of the First Person Novel*, Stockholm, Almqvist et Wiksell, 1962.
- TREMBLAY, Michel, *Des nouvelles d'Édouard*, Ottawa, Leméac, 1984.